# VICHYCOMMUNAUTÉ

#### ARRONDISSEMENT DE VICHY

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

# **SEANCE DU 28 JUIN 2018**

#### Nombre de Membres :

En exercice : 45 Présents : 25

Votants: 26 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

## Présents:

Nº 3

M. Frédéric AGUILERA, Président.

OBJET :
ABREST

Mmes et MM. E. CUISSET (à partir de la délibération n° 7) - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - I. DELUNEL (à partir de la délibération n° 2) - J. TERRACOL (à partir de la délibération n° 7), Vice-Présidents.

ESPACE NATUREL SENSIBLE COTE ST-AMAND

ACQUISITION DE L'EMPRISE FONCIERE Mmes et MM. M. GUYOT (de la délibération n° 1 à 5 B/ et à partir de la délibération n° 7) – M. MORGAND – A. CORNE – E. VOITELLIER (à partir de la délibération n° 6) – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – J.M. LAZZERINI – J.M. BOUREL – J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – C. BOUARD – G. MARSONI – C. FAYOLLE – G. DURANTET – M. MONTIBERT – A. CHAPUIS, Membres

PARCELLE ZK 454

formant la majorité des membres en exercice.

#### Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le 1 2 JUL. 2018

Publiée ou notifiée le : 1 2 JUIL, 2018

# Absent ayant donné procuration:

Mme C. SEGUIN à M. J. KUCHNA

#### Absents excusés :

Mmes et MM. J.S. LALOY - F. SZYPULA - R. MAZAL - P. MONTAGNER, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. BONNET - C. DUMONT - M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. J.P. BLANC – R. LOVATY - C. BERTIN – C. CATARD – J. JOANNET – C. SEGUIN – N. COULANGE – P. COLAS – A. GIRAUD — F. BOFFETY, Membres

Secrétaire: Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment ses compétences en matière de protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,

Vu la nouvelle convention de partenariat signée le 4 avril 2016 entre la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et le Conseil Départemental de l'Allier, pour la mise

en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Côte St-Amand, pour la période 2016-2020,

Vu l'accord-cadre signé les 12 et 26 mai 2016 entre la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier, pour la conception et la mise en œuvre d'un programme d'actions de l'Espace Naturel Sensible de la Côte St-Amand,

Considérant l'accord intervenu avec Madame Isabelle RONCIGLI et Madame Véronique BAYLE pour l'acquisition amiable de la parcelle ZK 454 située à Abrest leur appartenant en indivision, d'une superficie de 2530m², au prix de 0,60€/m² soit au prix global de 1518 €,

## Propose au Bureau Communautaire:

- d'acquérir la parcelle cadastrée ZK 454 (2530m²) située à Abrest (voir plan joint), auprès de Madame Isabelle RONCIGLI et de Madame Véronique BAYLE ou de leurs ayants droit, au prix de 1518 €,
- de donner mandat à M. le Président ou au Conseiller Délégué à la Gestion Patrimoniale pour signer les actes correspondants.

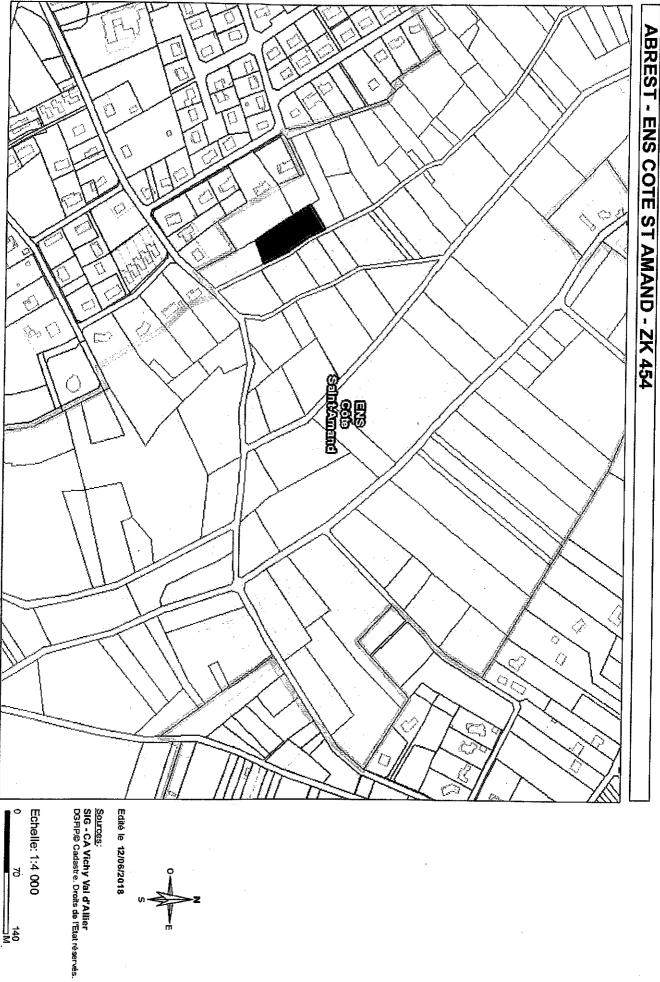
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les frais relatifs à cette acquisition seront imputés : OPE 0145 antenne 2111-3088 du budget principal de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 28 juin 2018.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Fr**édéric A**GUILE<u>RA</u>



Echelle: 1:4 000 8 | | 45 | 28

Edité le 12/06/2018



# Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION Nº 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018 -

Objet de l'acte : ABREST - ESPACE NATUREL SENSIBLE COTE SAINT-AMAND -

ACQUISITION DE L'EMPRISE FONCIERE - PARCELLE ZK 454

Date de décision: 28/06/2018

Date de réception de l'accusé 12/07/2018

de réception :

Numéro de l'acte : 28JUI2018\_3

Identifiant unique de l'acte: 003-200071363-20180628-28JUI2018\_3-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 3.1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 19/04/2017

classification:

Nom du fichier: 3.pdf (.99\_DE-003-200071363-20180628-28JUI2018\_3-DE-1-1\_1.pdf)